

## Programme de la Formation

# Initiation au Feng Shui Chue Style® pour élargir sa vision du projet architectural

2 jours soit 14.25 heures de formation

### DATE(S) ET LIEU(X)

Module	Dates	Lieux
Initiation au Feng Shui Chue Style® pour élargir sa vision du projet architectural	lundi 3 juin 2019	Îlot formation - Toulouse - 45, rue Gamelin 31100 Toulouse
	mardi 4 juin 2019	Îlot formation - Toulouse - 45, rue Gamelin 31100 Toulouse

### CONTEXTE GÉNÉRAL

La construction est l'art d'assembler différents éléments en utilisant les matériaux et les techniques appropriés. L'architecture utilise le média de la construction pour porter un rêve, une vision ou un projet, c'est-à-dire une intentionnalité. Le Feng Shui traditionnel chinois met en évidence et agit sur un champ énergétique subtil qui relie l'homme, son environnement et sa destinée (son histoire). Intégrer la pratique du Feng Shui traditionnel à celle de l'architecture contemporaine, c'est inclure dans l'intentionnalité de l'architecture la prise en compte de ses effets sur l'environnement et ses habitants. Par cette approche, l'architecte ne se contente plus d'être l'auteur du décor : il devient co-auteur du scénario qui va s'y dérouler. Le Feng Shui Chue Style® est l'une des formes les plus pures et les plus abouties jamais enseignées en Occident. Bien que séculaire, il offre une nouvelle perspective à l'architecture, l'aménagement et au développement durable et une occasion d'implémenter notre point de vue sur cette question de concevoir pour préserver la vie.

### OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Énoncer les principes et notions fondamentaux du Feng Shui traditionnel,
- Identifier les principaux critères concernant l'aménagement des pièces
- Décrire et proposer de corriger les principaux problèmes à l'extérieur d'une habitation

### PRISE EN CHARGE

#### Comment financer sa formation ?

Les formations Îlot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation.

Vous êtes salariés d'agence libérale, ACTALIANS ([www.opcapl.com](http://www.opcapl.com)) intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du Plan de formation validé par votre employeur

Vous êtes architecte Libéral, le FIF PL ([www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)) prend en charge vos frais de formation. Il vous faut justifier d'au moins une année complète de cotisations URSSAF.

Vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr) N° Cerfa n°12635\*04. La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Vous êtes demandeurs d'emploi, Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

### PUBLIC CIBLE

Architectes, paysagistes, concepteurs d'espace, urbanistes, géomètres, conseillers et assistants de la maîtrise d'ouvrage, élus, acteurs de la conception d'espace, CAUE, PNR

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

### Pour les personnes en situation de handicap

En cas de besoins spécifiques, contactez notre **référente handicap** :

Elsa DUCUING

[contact@ilotformation.com](mailto:contact@ilotformation.com)

05 62 86 16 33

### Evaluation de la formation

Au démarrage de la formation, les participants rempliront une feuille d'émargement, preuve de leur présence.

En fin de formation, une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier à l'issue du stage.

Module

# Initiation au Feng Shui Chue Style® pour élargir sa vision du projet architectural

2 jours soit 14.25 heures de formation

Type : En inter-entreprise

## DATE(S) ET LIEU(X)

Dates	Lieux
lundi 3 juin 2019, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	îlot formation - Toulouse - 45, rue Gamelin 31100 Toulouse
mardi 4 juin 2019, 09h00 - 12h30 / 13h15 - 17h00	îlot formation - Toulouse - 45, rue Gamelin 31100 Toulouse

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Énoncer les principes et notions fondamentaux du Feng Shui traditionnel,

Identifier les principaux critères concernant l'aménagement des pièces

Décrire et proposer de corriger les principaux problèmes à l'extérieur d'une habitation

## FORMATEUR(S)

BARRIERE Dominique - Architecte consultant enseignant Feng Shui Chue Style

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'association Ilot formation dispose d'une salle de formation et d'outils pédagogiques (Un vidéo projecteur et un écran, un paper board, un PC portable, une télévision, un magnétoscope et un lecteur DVD)

Les méthodes pédagogiques et les supports que nous proposons vont permettre une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une approche socio-constructiviste qui favorisera les interactions sociales de travail et la mise en application des méthodes et outils que nous proposerons. Pour cela, les participants seront acteurs dans les travaux de groupe, les études de cas et les mises en situation afin de favoriser les échanges expérientiels qui permettront d'aboutir à un résultat optimal. Cette modalité permettra de placer les participants dans un contexte visant à simuler une situation précise, et le plus souvent des situations professionnelles les plus proches de la réalité. Nous utiliserons le conflit socio-cognitif afin que la construction des connaissances puisse reposer sur l'ensemble des interactions entre les différents professionnels.

Les formations seront mises en œuvre avec un positionnement de départ par le biais d'un questionnaire afin d'évaluer les acquis et les marches de progression.

Un support papier de formation « guide-stagiaire » reprenant de manière synthétique l'essentiel des apports théoriques de la formation sera distribué par le formateur aux participants lors de la formation.

## PROGRAMME

Le Feng Shui Chue Style® a été amené en Occident par le Grand Maître CHUE YAN CHAN KUN WAH disciple unique du Très Grand Maître CHUE

YEN.

Cette formation pose les notions fondamentales du Feng Shui Chue Style® et s'adresse autant à des débutants qu'à des personnes ayant suivi des formations dans d'autres écoles.

#### **JOUR 1**

Qu'est-ce que le Feng Shui ?

Le rôle du Feng Shui dans notre Vie,

Le Ying et le Yang,

Le Chi, ,

Les 5 Animaux Célestes,

Les Cinq Éléments et les deux Cycles,

Le Feng Shui pièce par pièce,

#### **JOUR 2**

La purification de l'espace,

Les Huit Trigrammes du I Ching,

Les Séquences du Ciel Antérieur et Postérieur,

Le Carré et la Carte Loshu,

Introduction aux Étoiles Volantes.

Exemple de cas ou visite

La répartition des thèmes et le déroulement du cours sont donnés à titre indicatif.

Ils peuvent varier selon le rythme du groupe.

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

**A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :**  
Ilot Formation 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse  
05.62.86.16.33 - contact@ilotformation.com

FORMATION : Initiation au Feng Shui Chue Style® pour élargir sa vision du projet architectural

Module	Dates	Lieux
Initiation au Feng Shui Chue Style® pour élargir sa vision du projet architectural	lundi 3 juin 2019, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Îlot formation - Toulouse - 45, rue Gamelin 31100 Toulouse
	mardi 4 juin 2019, 09h00 - 12h30 / 13h15 - 17h00	Îlot formation - Toulouse - 45, rue Gamelin 31100 Toulouse

**Durée :** 2 jours soit 14 heures

**Places limitées à :** 12

### PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Date de naissance :** ..... **Téléphone :** .....

**E-mail personnel :** ..... *(E-mail personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

**Ancienneté dans l'entreprise :** ..... **Numéro de sécurité sociale :** .....

**Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP :**  Oui /  Non **Architecte DPLG :**  Oui /  Non

**Numéro personnel National d'Architecte :** .....

**Activité du stagiaire :**

**Mode d'exercice :**

- Architecte
- Architecte expert
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre : .....

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre : .....

**Nom de l'organisme de prise en charge :**

- ACTALIANS
- AGEFICE
- AGEFOS PME
- AGEFOS PME délégation de l'Aveyron
- Agence Technique Départementale 24
- CCI Formation Gers
- Conseil Départemental 66
- Conseil départemental de la Haute Garonne
- CONSTRUCTYS
- Constructys Occitanie
- Département des Alpes Maritimes
- Direction Régionale POLE EMPLOI-Service Production Centralisée
- DRAC
- ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE
- FAFIEC
- FIF PL
- Fonds propres
- Gamba Acoustique
- Mairie de Castres
- Mairie de Lourdes
- Mairie de St Orens de Gameville
- Ministère de la défense
- OPCALIA
- Pôle Emploi- Agence de services Spécialisés 63
- Rodez agglomération
- SICOVAL
- UNIFORMATION
- Autre : .....

**Prise en charge éventuelle de la formation :**

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Demande de subrogation :  Oui /  Non**ORGANISME / ENTREPRISE**

Raison Sociale : .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

Type d'entreprise : ..... Activité principale : .....

Gérant(e) : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Siret : ..... N° société d'architecture : ..... Effectif dans l'organisme : .....

ADHÉSION ANNUELLE			
	Organisme	25,00 €	..... €
	Individuelle	25,00 €	..... €
<b>Module 1 : Initiation au Feng Shui Chue Style® pour élargir sa vision du projet architectural</b>		<b>14h / 2 jours</b>	
Coût pédagogique	Plein tarif	450,00 €	..... €
	Tarif jeune inscrit	450,00 €	..... €
		<b>TOTAL</b>	..... €

### MODE DE PAIEMENT

Chèque
  Virement
  Carte bancaire
  Espèces
  Prèvements

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

## Conditions Générales de Vente

### Conditions et procédure d'inscription

1. L'inscription est définitive dès réception de la convention de formation dûment signée, accompagnée du règlement.
2. Imprimer la convention de formation et l'envoyer avec le règlement complet à l'ordre de « Ilot Formation » à l'adresse suivante :

**Ilot Formation**  
**45 rue Jacques Gamelin - 31100 Toulouse**

3. Faire la demande de prise en charge à votre fonds de formation (Actaliens, FIFPL, Fafiec, Agefos, etc.) et joindre à l'imprimé de demande de prise en charge, le programme et la convention de formation faisant de devis avant le démarrage de la formation. ATTENTION, les formations FeeBat et permis d'aménager ne doivent pas faire l'objet d'une demande préalable de prise en charge.

### Conditions d'annulation et de report

1. L'association Ilot Formation se réserve le droit d'ajourner le stage, au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette éventualité, aucune indemnité ne sera due par l'association et le règlement sera restitué.
2. Pour toute annulation faite par le stagiaire moins de 15 jours avant le début du stage, il sera facturé au stagiaire 30% du coût du stage.
3. En cas d'abandon ou d'absence d'un participant en cours de stage, le stage sera facturé en totalité au stagiaire.
4. Dans le cas où un participant est empêché d'assister effectivement à la session à laquelle il est inscrit, son entreprise peut lui substituer un autre collaborateur avec l'accord préalable du centre de formation et sous réserve d'avoir les pré-requis demandés, avant le début du stage

### Tarifs et conditions financières

Ilot Formation est un organisme enregistré et référencé sur la plateforme DATADOCK. Nos formations peuvent ainsi être prises en charge par votre OPCA dans le cadre du plan de formation.

Nos tarifs sont forfaitaires et comprennent l'ensemble de la prestation pédagogique ainsi que les supports et documents remis aux stagiaires.

**Tarif plein** : 350,00 € net de tva par jour de formation et par stagiaire.

**Tarif réduit** : 250,00 € net de tva par jour de formation et par stagiaire inscrit depuis moins de trois ans au conseil de l'ordre des architectes.

**Tarif spécifique** pour les demandeurs d'emploi, nous contacter.

**Tarif adhésion annuelle\*** à l'association : 25,00 €

\*Année civile

### Comment financer sa formation ?

Les formations Ilot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de la formation.

#### 1. Vous êtes salarié d'agence libérale

Actaliens ([www.actaliens.com](http://www.actaliens.com)) intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du Plan de formation validé par votre employeur.

#### 2. Vous êtes architecte libéral

Le FIFPL ([www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)) prend en charge vos frais de formation. Vous devez justifier d'au moins une année complète de cotisations à l'URSSAF.

#### 3. Vous êtes dirigeant d'agence

Depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour vos dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635\*04 sur le site [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

#### 4. Vous êtes demandeur d'emploi

Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation et sa pertinence doivent être validés par le conseiller Pôle emploi. La demande de cette aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

### Informatique et libertés - RGPD

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer différents renseignements pratiques (convention de formation, convocation, attestation de formation, facture...) ainsi que la newsletter de l'Ilot Formation vous informant de la programmation de ses formations chaque mois.

Toutes ces données sont utilisées par l'Ilot Formation pour la gestion et la promotion de ses propres actions de formation.

L'Ilot Formation est la seule propriétaire des informations recueillies via son site internet ou via les bulletins d'inscription.

L'Ilot Formation s'engage à ne jamais vendre, ni échanger, ni transférer vos informations personnelles à une autre société pour n'importe quelle raison, sans votre consentement.

La protection de vos données personnelles étant essentielle pour son activité, l'Ilot Formation s'engage à conserver toutes vos données personnelles sur un serveur sécurisé et exclusivement accessible aux équipes de l'Ilot Formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1976 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en nous adressant un courrier.